

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 59 (1951)
Heft: 3

Artikel: Un orfèvre lausannois, Pierre-Henry Dautun
Autor: Dick, Edwin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-46029>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un orfèvre lausannois, Pierre-Henry Dautun

Des recherches poursuivies depuis longtemps déjà sur les anciens orfèvres lausannois nous ont amené à examiner de plus près l'activité de l'un des meilleurs parmi les artisans de la seconde moitié du XVIII^e siècle : Pierre-Henry Dautun, trop souvent appelé encore, par erreur, « Pépi Dentan »¹.

Son grand-père, un certain Pierre Dautun, originaire du Languedoc, natif de Portes dans les Cévennes, s'était réfugié à Morges au lendemain de la révocation de l'Edit de Nantes. Notaire², il avait été naturalisé par LL. EE. de Berne le 19 avril 1692 et il avait fait ensuite, le 6 juillet 1706, l'acquisition de la bourgeoisie de Morges, moyennant 3000 florins, 20 pistoles pour les vins et deux seaux de cuir³. Il était devenu par la suite receveur de LL. EE. pour le château de Morges, fonctionna plusieurs fois comme commissaire-rénovateur et mourut en octobre 1715, à Morges, ayant la charge de châtelain de Saint-Saphorin et de Denens. De son mariage avec une demoiselle Judith Bourguet⁴, il avait eu en tout cas cinq enfants, dont trois fils : Claude, Daniel et Jean-Pierre⁵.

L'aîné, Claude, sera notaire comme son père⁶ et secrétaire du vénérable consistoire de Morges. Baptisé le 4 septembre 1693, enseveli à Morges le 19 juillet 1730, il avait épousé, le 25 janvier

¹ Et même dans le *Catalogue de la collection d'argenterie du Musée du Vieux-Lausanne* publié en 1949.

² Les A. C. V. conservent huit registres du notaire Pierre Dautun, qui vont de 1692 à 1715 (Not. Morges, n° 35).

³ Morges, Archives communales, *Manual du Conseil*, à la date.

⁴ Le mariage doit être antérieur à l'arrivée de Pierre Dautun à Morges ; peut-être fut-il encore célébré en France. Judith Bourguet est décédée à Morges le 30 décembre 1731.

⁵ Les deux filles sont : Françoise, baptisée à Morges le 24 avril 1697, et Jane-Louyse, baptisée également à Morges le 23 juin 1701. L'une d'elles est morte à Morges le 8 juillet 1710. Nous n'avons pas retrouvé trace de l'autre.

⁶ Les A. C. V. conservent ses minutes (13 minutaires) pour la période 1715-1729 (Not. Morges, n° 34).

1717, Jeanne-Françoise Cart, qui lui donna deux fils et deux filles ¹.

Les deux autres frères, par contre, Daniel, baptisé à Morges le 27 juin 1695, et Jean-Pierre, baptisé également à Morges le 7 janvier 1704, s'engagèrent dans une tout autre voie. Ils furent orfèvres l'un et l'autre. Pourquoi? Était-ce là peut-être une profession exercée en France déjà dans la famille? Le notaire Pierre eut-il simplement l'occasion de mettre ses deux fils en apprentissage chez un parent ou chez un ami réfugié comme lui? Les deux frères manifestèrent-ils brusquement l'un et l'autre un goût prononcé pour le travail de l'or et de l'argent? Il sera sans doute impossible de répondre jamais à ces questions.

Daniel s'installe à Genève en 1719, quatre ans environ après la mort de son père, comme faiseur de boutons, semble-t-il, et y est reçu habitant le 18 février 1724. Quelques semaines plus tard, le 12 mars, il épouse, au temple de Saint-Pierre, Magdeleine Taxil, fille de Pierre, qui mourra en couches le 14 juin 1725. Il se remarie alors, à Saint-Pierre toujours, le 9 février 1727, avec Anne-Marie Bizot, fille de Jérôme. Depuis le 31 janvier de cette même année, il est bourgeois de Genève, où il réside maintenant depuis huit ans. Le 7 décembre, baptême de sa première fille, Marie-Anne-Françoise ², suivi à un an d'intervalle, le 4 décembre 1729, par celui d'une seconde, Marguerite-Françoise ³, puis, trois ans plus tard, par celui d'une autre fille encore, Anne-Elisabeth, au temple de la Madeleine, le 3 août 1732 ⁴. Peu auparavant, Daniel Dautun a passé son

¹ Ces quatre enfants sont : Henri-Benjamin (1718-?), Jeanne-Louise-Salomé (1720-1772), Jeanne-Judith (1721-1772) et Jacques-François-Louis (1726-1787). L'aîné, Henri-Benjamin, deviendra orfèvre à Genève, grâce peut-être à son oncle Daniel. Il fera, le 30 décembre 1743, à 25 ans, l'acquisition de la bourgeoisie de Genève et il épousera l'année suivante, le 1^{er} mars, au temple de la Madeleine, Judith-Andrienne Richard (1725-?), qui lui donnera trois filles : Louise-Judith (1746-1746), Elisabeth (1748-1750) et Jacqueline (1749-1778). Il aura aussi, de Louise Megevand, un fils naturel, Jean-Louis, qui sera horloger (1765-1801). Le cadet, Jacques-François-Louis demeurera à Morges, où il sera justicier et membre du Conseil des Vingt-quatre. Il épousera d'abord, à Lausanne, le 30 décembre 1766, Pernette Allamand (1725-1768) ; puis à Lonay, le 11 mars 1771, Jeanne-Claudine Cerf (1742-1772), qui lui donnera un fils : Louis-Henri, né à Morges le 10 janvier 1772, mort à Morges le 20 janvier 1834, membre du Tribunal d'appel.

² Elle épousera à Saint-Pierre, le 8 juin 1755, Jean-Jaques Suès, fils de feu Georges-Pierre, habitant de Genève et peintre en émail. Elle mourra à 34 ans, le 14 janvier 1762.

³ Elle mourra, à Chêne près Genève, le 22 décembre 1773.

⁴ Elle mourra trois mois plus tard, le 31 octobre 1732.

examen de maîtrise et, le 9 janvier 1732, il a été reçu maître orfèvre à Genève. Comme travail de maîtrise, il a présenté « une croix à papillons à griffes et les boucles d'oreilles assorties »¹. En 1737, sa femme enfin lui donne un fils, Jean-François, qui est baptisé, au temple Neuf, le 27 juin² ; un second fils suivra quelques années plus tard, Daniel-Henry, qui naît le 31 décembre 1741 et qui est baptisé le lendemain, 1^{er} janvier 1742, au temple Neuf encore³. Tout Genevois qu'il est devenu, Daniel Dautun ne manque pas de revendiquer la qualité de bourgeois de Morges acquise par son père en 1706 ; le 29 mars 1754, il se la fait reconnaître, pour lui et pour son fils Daniel-Henry⁴. Quitta-t-il Genève sur ses vieux jours ? C'est en tout cas à Bossey qu'il meurt, le 27 octobre 1771, dans sa soixante-dix-septième année.

Jean-Pierre, lui, demeura à Morges et nous ne connaissons de lui qu'une seule pièce d'argenterie, un sucrier à couvercle, propriété d'une famille suisse d'Angleterre⁵. Sa vie semble s'être écoulée assez calmement. Il est déjà orfèvre lorsque, le 16 février 1734, les Conseils de Morges lui reconnaissent la qualité de bourgeois, reconnaissance qui est renouvelée encore le 29 mars 1754⁶. Et s'il meurt à Lausanne, le 20 février 1768, c'est sans doute qu'il s'est retiré chez son fils, trop âgé pour exercer encore son métier. Sa femme, Marie Panchaud, morte bien avant lui en 1749⁷, lui avait donné neuf enfants au moins, tous nés à Morges, et qui sont dans l'ordre : Pierre-Henry, baptisé le 2 février 1729 et à qui nous allons revenir ; Jeanne-Louise, baptisée le 22 juin 1730⁸ ; Jeanne-Susanne, baptisée le 3 décembre 1731⁹ ; Louis, baptisé le 27 février 1734¹⁰ ; Jeanne-Alize, baptisée le 29 octobre 1735¹¹ ; Jeanne-Marie, baptisée le 29 avril 1737¹² ;

¹ Genève, Archives d'Etat, *Livre de la maîtrise des orfèvres*, Industrie B 3.

² Mort sans doute avant le 29 mars 1754, date à laquelle seul Daniel-Henry est reconnu avec son père comme bourgeois de Morges.

³ Vivant à Utrecht (Hollande) en 1777.

⁴ Morges, Archives communales, *Registre des bourgeoisies*, fol. 251.

⁵ Voir son poinçon ci-dessous, p. 147.

⁶ Morges, Archives communales, *Registre des bourgeoisies*, fol. 251.

⁷ Leur mariage avait été célébré à Vufflens-le-Château, le 22 juillet 1727.

⁸ Elle épousera à Genève, à Saint-Pierre, le 11 novembre 1761, Jean-Philippe Pelligot, fils de Gaston, natif.

⁹ Morte sans doute avant le baptême de son homonyme, le 5 juin 1739.

¹⁰ Enseveli à Morges le 20 septembre 1737.

¹¹ Morte à un an à peine et ensevelie à Morges le 23 novembre 1736.

¹² Elle épousera Louis Cart, de Morges et Sévery, et mourra à Morges, à soixante-huit ans et demi, le 30 septembre 1805.

Jeanne-Susanne encore, baptisée le 5 juin 1739¹; Françoise, baptisée le 19 décembre 1741²; et enfin Amy-Daniel-Paul, baptisé le 28 juillet 1743, filleul de son oncle Daniel, l'orfèvre de Genève³.

Pierre-Henry, à qui nous arrivons enfin, sera orfèvre comme son père Jean-Pierre, comme son oncle Daniel, comme son cousin Henry-Benjamin, le fils de son oncle Claude⁴; mais non pas seulement comme eux, mieux qu'eux tous encore, et c'est à juste titre qu'il passe pour l'un des orfèvres lausannois les plus réputés. On ne sait rien de son apprentissage, ni d'une quelconque activité qu'il aurait exercée à Morges. Le 11 novembre 1760, il épouse à Lausanne, dans la Grande Eglise comme on appelait alors la Cathédrale, Marie Servier, fille de Jacques, habitant à Lausanne. Une sœur aînée de Marie, Marguerite Servier, avait épousé cinq ans plus tôt, le 18 février 1755, un orfèvre lausannois, membre de la Direction française, Elie Papus⁵. Cet Elie Papus était-il déjà installé comme maître orfèvre à Lausanne avant 1760? Pierre-Henry Dautun, son cadet de quelque seize ans, aurait-il peut-être fait son apprentissage chez lui? Et rencontré ainsi celle qui allait devenir sa femme? Nous ne savons. Mais ce qu'on sait par contre — et c'est là ce qui nous a permis d'élucider le mystère des poinçons utilisés par Pierre-Henry Dautun — c'est que les deux beaux-frères s'associèrent bientôt, et que la fameuse marque P. D., loin de désigner quelque « Pépi Dentan » imaginaire et dont l'origine est due sans doute à une prononciation défectueuse,

¹ Ensevelie à Morges le 27 septembre 1760.

² Elle épousera — nous n'avons pu retrouver ni où ni quand — Louis Scanavin, de Vevey, négociant à Lausanne, et mourra à Morges le 26 septembre 1808. Louis Scanavin, reçu habitant de Lausanne le 25 avril 1774, se trouvant dans l'impossibilité de rendre à la Corporation française quelque 12 000 livres qui lui avaient été prêtées, s'enfuit en France le 31 mai 1775. Il annonça sa décision à son beau-frère Dautun par une lettre du 3 juin, que ce dernier fit immédiatement tenir au bailli de Morges. Le bailli de Morges décida de mettre en discussion tous les biens de Scanavin, tant à Lonay et à Morges qu'à Lausanne, d'où conflit avec la Justice de Lausanne, qui estimait que le coupable habitant la ville et y ayant son commerce, c'était à elle et non à la Cour baillivale de Morges de s'occuper de cette affaire. La question fut portée jusque devant le Conseil de Berne, qui donna raison au bailli de Morges contre Lausanne.

³ Nous n'avons rien retrouvé sur lui.

⁴ Voir ci-dessus p. 140, note 1.

⁵ Réfugié français, Elie Papus (1713-1793) était en 1755, avant de devenir ressortissant de la Bourse française de Lausanne, membre de la Corporation française de Morges. Il est possible qu'il ait connu les Dautun à Morges.



Cliché de Jongh

Pièces d'argenterie Papus et Dautun
(Collections du Vieux-Lausanne)



Cliché de Jongh

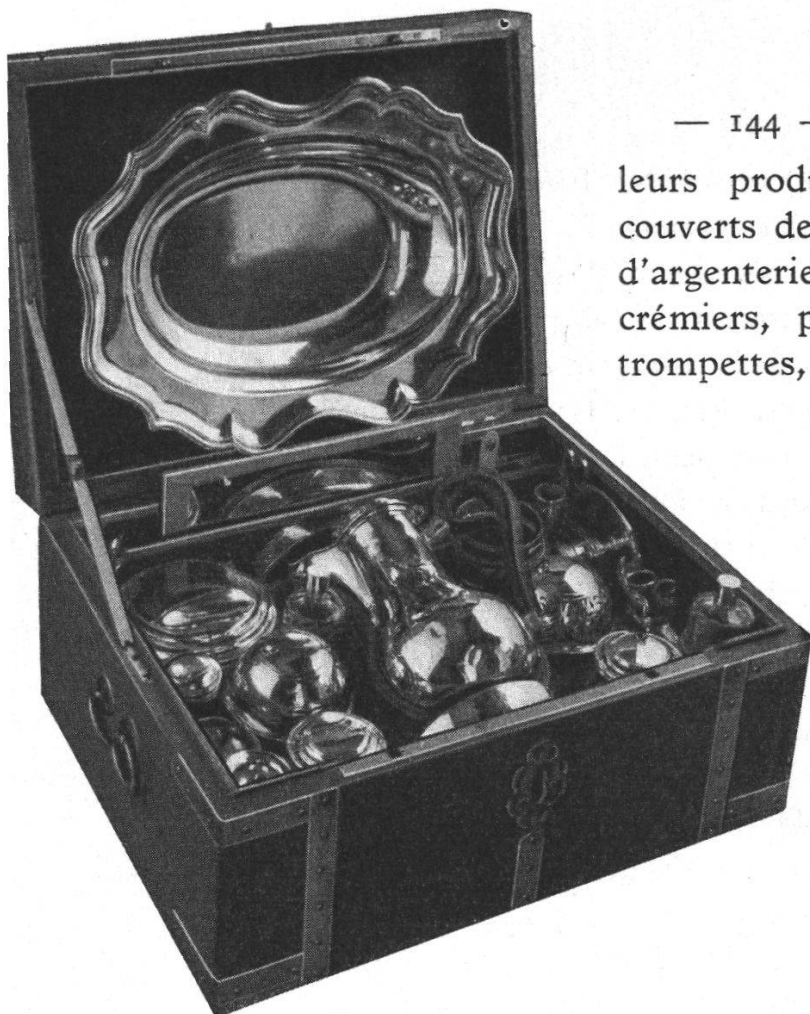
Pièces d'argenterie Papus et Dautun

est la marque PAPUS et DAUTUN, Elie Papus et Pierre-Henry Dautun, beaux-frères et associés !

Comme preuve de cette association, il suffit de produire les déclarations de dernières volontés stipulées par-devant le notaire François-Albert Destallents, à Lausanne, le 8 mars 1770, par les deux beaux-frères. Le premier, Pierre-Henry Dautun, déclare que s'il vient à mourir avant son beau-frère et associé, M. Elie Papus, maître orfèvre, habitant à Lausanne, il ne veut point qu'il se fasse aucun inventaire juridique des biens qu'il laissera à ses héritiers. C'est son associé qui réglera le temps auquel il sera procédé à l'inventaire des marchandises d'or et d'argent, ouvrages commencés ou finis, en lingots ou autrement, qui se trouveront dépendant de leur commerce. Ses héritiers et sa veuve seront tenus de s'en rapporter à la taxe qui en sera faite par M. Papus, Pierre-Henry Dautun s'en rapportant à la bonne foi de son beau-frère, qui lui est suffisamment connue. Ensuite, Elie Papus déclare à son tour que s'il vient à mourir d'ici huit ans, il donne à son beau-frère M. Dautun, maître orfèvre et bourgeois de Lausanne, la somme de 1000 écus blancs, soit 3000 francs de 10 batz, somme qui pourra être retirée sur la généralité de ses biens et spécialement sur la portion de maison qu'il possède conjointement avec M. Dautun à la rue du Pont, à Lausanne, à condition que sa femme, la dame Papus, jouira de cette somme pendant son veuvage sans devoir donner caution. De plus, Elie Papus donne à son beau-frère tous les outils, meubles, effets, provisions, charbon, huile, chandelles, pierre ponce, pierres à adoucir, limes, borax, creusets et autres articles servant au travail, en telle quantité et qualité qu'ils se trouveront lors de son décès. Il lui cède aussi tous ses tonneaux, et déclare qu'il ne sera fait aucun inventaire juridique des biens qu'il laissera à son héritière, réglant les choses de la même manière que M. Dautun les a réglées en sa faveur ¹.

Cette association, commencée nous ne savons pas exactement à quelle date, dura jusqu'à la mort d'Elie Papus, le 19 mars 1793, à quatre-vingts ans. La fabrication de Papus et Dautun, très abondante et variée, trouva preneurs aussi bien dans le Pays de Vaud même que dans le canton de Berne et ailleurs. Aujourd'hui,

¹ A. C. V., Notaires de Lausanne, 3^e registre de testaments du notaire François-Albert Destallents, p. 7 ss.



leurs produits, qui vont des simples couverts de table aux plus belles pièces d'argenterie : cafetières, théières, sucriers, crémiers, plats, plateaux, chandeliers-trompettes, saucières, etc. sont des plus recherchés. Ils constituent des éléments appréciés de très nombreuses collections privées d'argenterie ancienne, en Suisse comme à l'étranger. Les visiteurs de l'Exposition d'argenterie ancienne bernoise, qui déploya ses fastes il y a deux ans au château de Jegensdorf, purent admirer une collection très variée de pièces provenant des ateliers de ces deux orfèvres,

et même une curiosité ; celle que constituait une mallette de voyage d'officier ayant appartenu au maréchal de camp Bêat-Rodolphe d'Ernst (1733-1818), et reproduite ici¹.

On aura remarqué que Pierre-Henry Dautun était dit « bourgeois de Lausanne » en 1770. Peu après la mort de son père, en effet, le 22 juin 1768, il a acquis la bourgeoisie de Lausanne². Il a deux enfants alors, les seuls que sa femme lui donnera : Jeanne-Henriette, née en 1761³ et Jean-Elie, né en 1766⁴. C'est pour ce dernier sans doute, qui fera des études et qui sera pasteur⁵, qu'il tient à acquérir la bourgeoisie de Lausanne ;

¹ Ce cliché nous a été obligeamment prêté par M. E. Im Hof.

² A. C. V., Bb 25, tome 21, p. 855.

³ Jeanne-Henriette, ou Jeanne-Marie, née à Lausanne le 25 avril 1761, épousera François Forel, commis des péages à Lausanne, et mourra à 32 ans déjà, le 20 décembre 1792.

⁴ Né à Lausanne le 12 février 1766 et baptisé à Saint-François le 23, son parrain étant Elie Papus.

⁵ Jean-Elie Dautun fait ses études à l'Académie de Lausanne, en éloquence en 1779, en philosophie en 1781, en théologie en 1784. Consacré en 1789, il passe les années 1790 et 1791 à l'étranger. Suffragant à Rolle de 1795 à 1796, il passe ensuite à Morges, où il est encore lors de son mariage avec Marguerite Hanhardt, fille de Jean Hanhardt, de Winterthur, et de Marguerite Sulzer, en février 1800. Il perd une fille, le 11 décembre de la même année, à Lausanne, morte avant son

c'est aussi que ses affaires vont bien et qu'il devient un personnage ; bientôt, il sera membre du Conseil des Deux-Cents ¹. Papus, par contre, ne cherche pas à devenir Lausannois ; il reste de la Corporation française ; il n'a pas d'enfants. Un fils, qu'il a eu tout de suite après son mariage, est mort en 1756, âgé de quelques semaines à peine ². Les années passent pour lui, différentes peut-être de ce qu'elles sont pour son beau-frère, ami et associé. Il perd sa femme le 11 novembre 1783 ³ et, peu après, le 9 février 1785, une sœur aînée qui vivait avec lui, Anne Papus ⁴. De son côté, Pierre-Henry Dautun perd sa femme le 6 février 1790 ⁵. Les deux beaux-frères se rapprochent encore alors et, le 14 février de cette même année, Elie Papus institue Pierre-Henry Dautun son héritier ⁶.

Après le décès de son beau-frère, en 1793, Pierre-Henry Dautun continue à travailler seul. Il nous a été donné de voir plusieurs pièces d'argenterie portant le poinçon : H. D. En 1798, lors du premier recensement effectué à Lausanne après la libération du Pays de Vaud, il est mentionné comme veuf, habitant dans une maison lui appartenant, sise au numéro 2 de la montée de Saint-François, avec un domestique ⁷. C'est sans doute là qu'il est mort, à 73 ans, le 1^{er} février 1803.

Avec lui, la dynastie des orfèvres Dautun disparaît. En 1814, son fils, le pasteur Jean-Elie Dautun, qui avait loué les outils de feu son père à Antoine-Pierre Mercier, orfèvre à Lausanne ⁸,

baptême, et sa femme sans doute peu après. Il est alors pasteur de l'Eglise française de Berne. C'est là qu'il se remarie, en septembre 1803, avec Julie Ziegler, veuve Ganting, fille d'Antoine-Louis Ziegler, de Berne. En 1816, il résigne ses fonctions de pasteur à Berne, et se retire à Lausanne, descente d'Ouchy, où il s'adonne à la peinture. Le Musée du Vieux-Lausanne possède plusieurs bonnes vues de Lausanne qui lui sont dues et on trouvera son portrait dans *Au Peuple vaudois* (Lausanne, 1903), planche LXXX. Il est mort à Lausanne, le 25 mai 1832.

¹ Henry Dautun est membre du Conseil des Deux-Cents pour le Pont du 6 octobre 1778 jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, au début de 1798. Lausanne, Archives communales.

² Cet enfant, baptisé Jaques-Samuel, mort à sept semaines, fut enseveli au cimetière de Saint-François le 17 octobre 1756.

³ Agée de 64 ans environ.

⁴ Elle était née le 13 décembre 1698.

⁵ Agée de 57 ans environ.

⁶ A. C. V., Bg 13^{bis}, tome 14, fol. 63.

⁷ A. C. V., Ea 14¹³², Lausanne.

⁸ Antoine-Pierre Mercier (1756-1820), fils de Pierre, bourgeois de Lausanne, est orfèvre et bijoutier à Lausanne, rue de Bourg numéro 8, en tout cas dès 1790. C'est chez lui que Marc Gély fera son apprentissage de novembre 1804 à décembre 1807.

vend tout cet attirail aux successeurs de Mercier, les plus célèbres orfèvres lausannois du XIX^e siècle, les frères Gély¹.

Voici, telle que j'ai pu l'établir jusqu'ici, la liste des poinçons utilisés par Papus et Dautun, puis par Pierre-Henry Dautun seul. J'y ai joint aussi le poinçon, retrouvé en Angleterre, de Jean-Pierre Dautun, de Morges².

I. *Papus et Dautun*

1.  
- Pour objets de moyenne grandeur : louches, etc.

2.  
- pour petits objets : cuillers à café, etc.

3. 
- pour petits objets : cuillers à café, etc.

4.   
- pour objets de moyenne grandeur : boîtes à thé, pots à eau, petites cafetières, etc.

5.  (XI et écusson identiques à ceux mentionnés sous 4.)

¹ Voir PIERRE KOHLER, *Les orfèvres Gély de Lausanne*, dans la *Revue Historique Vaudoise*, 1922, p. 65-76 et 97-108.

² Tels qu'ils sont reproduits ici, les poinçons ont été grossis deux fois et demie. Le chiffre romain « XI » indique la teneur de l'argent : onze deniers, soit 916²/₃ pour mille, qui est le titre utilisé à Lausanne au XVIII^e siècle.

6.



pour objets moyens : couverts de table, à dessert, etc.

7.



pour grands objets : chandeliers-trompettes, coupes à sucre, pots à eau, etc.

8.



pour petits chandeliers-trompettes.

II. *Pierre-Henry Dautun seul*

9.



III. *Jean-Pierre Dautun, Morges*

10.



Ma reconnaissance est très grande pour tous ceux qui ont bien voulu me communiquer documents ou pièces d'argenterie, me permettant ainsi de compléter ma collection de poinçons lausannois ¹. Elle est entièrement acquise à tous ceux qui, désireux de m'aider dans mes recherches sur les orfèvres de Lausanne, du moyen âge au milieu du XIX^e siècle, voudront bien me signaler les pièces d'argenterie qu'ils connaissent ou les renseignements qu'ils possèdent.

EDWIN DICK.

¹ Je tiens à exprimer aussi ma gratitude à M. Jean-Charles Biaudet et à M. Louis Grivel, qui m'ont aidé dans mes recherches aux Archives cantonales et aux Archives communales de Lausanne, ainsi qu'à M. Marc Fatio, qui a si bien su dessiner les poinçons de Papus et Dautun, et à M. E. Im Hof, à l'obligeance de qui je dois le cliché qui illustre ces quelques notes. Ma reconnaissance va enfin à l'Association du Vieux-Lausanne, à qui appartiennent les deux clichés des planches hors texte.